



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENTREtenir, EXPLOITER ET AMÉLIORER

DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC
SUR LE RÉSEAU ROUTIER
NATIONAL NON CONCÉDÉ

DIR

MÉDITERRANÉE

LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES MÉDITERRANÉE (DIRMED)



Service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique, la DIRMED exploite, entretient et modernise près de 750 km de routes.



➔ Depuis la loi de décentralisation de 2004 et le transfert des routes d'intérêt local aux Départements, 11 Directions Interdépartementales des Routes (DIR) ont été créées pour gérer le réseau routier national et ainsi succéder aux Directions Départementales de l'Équipement (DDE). Dans ce cadre, la DIR Méditerranée (DIRMED) assure la gestion des routes nationales et autoroutes non concédées conservées par l'État, dans le Sud-Est de la France.

ORGANIGRAMME DIRMED

DIRECTION ADJOINTE
EN CHARGE DU
DÉVELOPPEMENT

DIRECTION

DIRECTION ADJOINTE
EN CHARGE DE
L'EXPLOITATION

SERVICE
INGÉNIERIE
ROUTIÈRE
MARSEILLE

SERVICE INGÉNIERIE
ROUTIÈRE
MENDE-
MONTPELLIER

SERVICE
PROSPECTIVE

SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL

SERVICE DES
POLITIQUES DE
L'EXPLOITANT ET
PROGRAMMATION

DISTRICT
ALPES DU SUD

DISTRICT
RHÔNE-CÉVENNES

DISTRICT
URBAIN

LA GESTION DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL NON CONCÉDÉ DU SUD-EST DE LA FRANCE

750 KM D'ITINÉRAIRES ROUTIERS RÉPARTIS SUR 3 RÉGIONS ET 9 DÉPARTEMENTS



Réseau de la DIR Méditerranée

- Autoroutes non concédées
- Routes nationales à chaussée séparée
- Routes nationales à chaussée unique
- Siège de la DIR

Exploitation

- District
- CIGT & PC: Information et gestion de trafic
- CEI: Centre d'entretien et d'intervention
- Centre secondaire d'un CEI
- Point d'appui VH: Viabilité hivernale

Ingénierie

- SIR: Service d'ingénierie routière Marseille
- SIR: Service d'ingénierie routière Mende-Montpellier
- Centre de travaux

LA ROUTE, NOTRE CŒUR DE MÉTIER

L'exploitation du réseau routier national, sur le périmètre de la DIRMED, répond à une logique de grands itinéraires et de nœuds urbains, indépendamment des limites administratives.

➔ Tout au long de leurs déplacements, les usagers doivent bénéficier d'un service homogène et cohérent par itinéraire, notamment en matière de viabilité et d'information en temps réel.

Dans cette optique, la DIRMED préserve la viabilité du réseau routier 24h/24 et 7 jours/7, notamment en période hivernale. Aussi, elle protège les usagers de la route en veillant à la conservation du domaine routier et en assurant leur sécurité en cas d'incident ou d'accident.

Enfin, elle optimise, gère le trafic et contribue à l'information routière, avec des outils de gestion du trafic dynamiques au service des déplacements du quotidien. Les services de supervision de la DIRMED jouent ainsi un rôle central en cas d'événement, pour l'information des usagers et l'envoi d'équipes d'intervention.

1970



ouvrages d'art (ponts et murs) répartis sur 3 Régions à exploiter et à surveiller



↑ Viaduc de Martigues

L'ORGANISATION COMMUNE DE

➔ **Un service fonctionnel : le Service des Politiques de l'Exploitant et de la Programmation (SPEP).** Il définit et suit les politiques d'entretien (chaussées, ouvrages d'art, équipements et dépendances, gestion du domaine public, matériels) et d'exploitation (viabilité, gestion du trafic et information des usagers, sécurité des infrastructures, équipements et systèmes d'exploitation). Il assure la programmation financière et technique dans ces domaines.

En lien constant avec les autres services de la DIRMED, il s'appuie sur ses implantations territoriales pour des actions de proximité.

➔ **3 districts :** District Urbain à Marseille (départements 13 et 83), District Rhône-Cévennes à Nîmes (départements 30, 34, 48 et 84) et District des Alpes du Sud à Gap (départements 04, 05, 38). Ils sont chargés de mettre en œuvre les actions d'exploitation, d'entretien et de conservation du patrimoine sur les sections de routes qu'ils gèrent.

DES PATROUILLES QUOTIDIENNES

Afin de garantir une signalisation de sécurité au plus près des anomalies survenant sur le réseau, les patrouilles du réseau sont régulièrement assurées :

- 2 fois par jour sur les autoroutes Marseillaises
- 1 fois par jour sur les routes nationales



UNE EXIGENCE DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ SUR LE RÉSEAU NATIONAL

La DIRMED a en charge l'entretien régulier d'un réseau routier très diversifié. En effet, il se compose de voies rapides urbaines sur de grandes agglomérations telles que celle d'Aix-Marseille, de routes de montagne, notamment dans les Alpes du Sud, ou à fort trafic saisonnier, comme celles du couloir rhodanien.



➔ Le réseau routier de la DIRMED fait partie du domaine public routier de l'État, incluant les voies de circulation, les accotements ou trottoirs et les dépendances (aires de repos et de services, délaissés). Au total, cela représente notamment 3,5 millions de m² de chaussées.

La DIRMED définit et met en œuvre des politiques de surveillance et d'entretien (entretien courant, assainissement, fauchage, propreté), visite et inspecte les ouvrages (chaussées, tunnels et ponts), entretient au quotidien les chaussées, les équipements, les espaces verts...

Elle réalise :

- ➔ les travaux de grosse réparation et de régénération des ouvrages d'art, des chaussées et équipements (travaux confiés à des entreprises) ;
- ➔ des travaux d'entretien courant et de réparation d'urgence (pour partie en régie).

Ces interventions sont réalisées avec 3 objectifs majeurs :

- ➔ maintenir la sécurité des usagers et des personnels,
- ➔ assurer et maximiser la pérennité du patrimoine routier,
- ➔ préserver l'environnement.

750 KM de routes nationales et autoroutes non concédées à entretenir



LA VIABILITÉ HIVERNALE DU RÉSEAU

Le service de viabilité hivernale est organisé au plus près des usagers de la route. Il est mobilisable rapidement en cas d'intempéries, avec un personnel adapté, des matériels performants et des stocks de fondants. Il utilise environ 3000 tonnes de sel par an.

L'EXPLOITATION ET DE L'ENTRETIEN

➔ **18 centres d'entretien et d'intervention** (complétés par des centres secondaires et points d'appui) avec un centre autoroutier (marseillais), rattachés aux districts, qui assurent la représentation de la DIRMED auprès des services de l'État dans les départements, des autres services gestionnaires de voirie, des services de police de la voirie, des services de secours, des partenaires professionnels et des médias de proximité.

400 000 M²

de renouvellement de couches de roulement des chaussées chaque année



➔ Centre d'information et de gestion du trafic

➔ **2 pôles d'exploitation** (Gap et Nîmes) et **1 centre d'information et de gestion du trafic (CIGT)** à Septèmes-les-Vallons (13).

Une surveillance du réseau rendue possible grâce à des équipements de communication performants et automatisés pour les points singuliers du réseau (tunnels, aires de contrôle, couloirs d'avalanches et de laves torrentielles...) ainsi que des caméras, complétant l'information des patrouilleurs. Une préparation également des événements pouvant perturber le trafic, à l'instar des chantiers, événements sportifs et autres manifestations.

AMÉNAGER LES ROUTES EXISTANTES ET CONSTRUIRE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

Pour améliorer la capacité d'ensemble de son réseau, la DIRMED contribue à l'aménagement et la modernisation des routes existantes et intervient également dans la construction de nouvelles infrastructures.

Les missions d'ingénierie de la DIRMED consistent en :

➤ **La maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement de son réseau routier :**

- ➔ Rénover, réhabiliter ou développer son patrimoine routier (chaussées, équipements de sécurité, ponts, carrefours, etc.) en réalisant des mises à 2x2 voies, réparations d'ouvrages d'art, déviations, mises en sécurité des carrefours et tunnels...
- ➔ Contribuer à la réalisation des Voies Réservées aux Transports en Commun (VRTC) sur les autoroutes marseillaises avec les collectivités participantes au projet.
- ➔ Assurer par délégation des DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement) le pilotage de la réalisation de nouvelles infrastructures routières.

➤ **La maîtrise d'œuvre d'opérations :**

- ➔ Concevoir et réaliser de nouvelles infrastructures routières (les DREAL étant le plus souvent maître d'ouvrage de ces investissements).
- ➔ Moderniser et régénérer le patrimoine routier.



↑ La réparation des ouvrages d'art

L'ORGANISATION DE L'INGÉNIERIE

➤ La DIRMED s'appuie sur des **Services d'Ingénierie Routière (SIR)** dédiés à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre des opérations routières.

En lien avec l'ensemble des services et des districts, et en coopération avec le réseau scientifique et technique du Ministère de la Transition Écologique, les SIR assurent les missions d'ingénierie (études et surveillance des travaux) des opérations de développement et d'aménagement du réseau.

La DIRMED comporte deux SIR :

- ➔ le SIR de Mende-Montpellier,
- ➔ le SIR de Marseille.



100
ouvrages d'art
réparés chaque année



↑ L'aménagement des Voies Réservées aux Transports en Commun (VRTC)

DES SERVICES TRANSVERSAUX EN SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ

La DIRMED compte deux services qui interviennent de façon transversale à l'ensemble de ses missions. Le service Prospective et le Secrétariat Général s'impliquent d'une part, dans l'optimisation de la route et la durabilité des pratiques et, d'autre part, dans tout ce qui a trait à la vie interne des 500 agents de la DIRMED.

Sécurité routière, information, qualité environnementale...
↓
au cœur de nos métiers



LE SERVICE PROSPECTIVE

- ➔ Le **Service Prospective (SP)** intervient sur le développement durable, l'intermodalité, la qualité, la maîtrise d'ouvrage, l'innovation.
- ➔ Il élabore le Schéma Directeur d'Agglomération de la Gestion du Trafic (SDAGT) et contribue au développement des voies réservées et aux nouveaux usages de la route.
- ➔ Il assure le contact avec les collectivités sur les politiques de mobilité notamment les Plans de Déplacements Urbains (PDU).
- ➔ Il promeut des actions d'innovation et de développement durable, sur la biodiversité, la pollution et la mobilité.
- ➔ Il anime la démarche de management par la qualité de la DIRMED, désormais certifiée pour l'ensemble de ses activités.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

➔ Le **Secrétariat Général (SG)** rassemble des fonctions dites supports, essentielles au bon déroulement de l'activité, à court comme à long terme.

Le Secrétariat Général est notamment chargé d'assurer directement ou de piloter des missions dont certaines peuvent être mutualisées avec les services de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- ➔ contrôle de gestion ;
- ➔ gestion des ressources humaines ;
- ➔ missions et fonctions relevant de la sécurité et de la prévention ;
- ➔ communication ;
- ➔ commande publique et gestion budgétaire et comptable ;
- ➔ gestion des moyens, de l'immobilier et de la bureautique ;
- ➔ missions, fonctions et activités relevant du domaine du conseil juridique et du contentieux.



500 collaborateurs
à la DIRMED



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DANS NOTRE MÉTIER, LA SÉCURITÉ
DES AUTOMOBILISTES ET DE NOS AGENTS
EST NOTRE PREMIÈRE PRIORITÉ.**



DIR
MÉDITERRANÉE

16, rue Antoine Zattara
13003 Marseille

☎ 04 86 94 68 00

📠 04 86 94 66 41

@ dirmed@developpement-durable.gouv.fr